

DÉVELOPPEMENT DURABLE AU BUREAU

COMMENT RECYCLER LES DÉCHETS

Chaque collectivité a ses solutions pour les **déchets des professionnels** (collecte, bennes, déchèteries...): rapprochez-vous de votre commune ou de votre communauté de communes.

En interne, chaque type de déchet doit être trié séparément : papier, carton, plastique, métal, verre, bois, textile, ampoules, produits dangereux, etc.

📄 [Guide du tri : www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr)

📄 [Tout savoir sur les déchets des entreprises : www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) (rubrique Entreprises)

Mettre en place un partenariat avec un recycleur pour écouler les **déchets bureautiques** : téléphones, cartouches d'encre, ordinateurs, piles, lampes, néons, palettes, films en plastique, etc.

📄 www.ateliers-du-bocage.com www.conibi.fr www.ecollecte.fr

Les **lampes** et tous les **équipements électriques** usagés marqués d'un logo de "poubelle barrée" sont repris gratuitement par votre fournisseur puis recyclés par l'éco-organisme Récyllum.

📄 www.recyllum.com

Donner l'**équipement informatique** usagé à des structures d'insertion, pour qu'il soit recyclé et réutilisé.

📄 www.atf.fr www.emmaus-france.org www.ordi2-0.fr www.restosducoeur.org

Les **piles** et **batteries** usagées peuvent être ramenées dans l'urne obligatoirement prévue sur le lieu d'achat (ou remises au fournisseur, pour les accumulateurs de voiture ou industriels), sans limite de nombre et sans obligation d'achat.

📄 [Toutes les adresses des conteneurs et points de collecte pour piles et batteries : www.batiribox.fr](http://www.batiribox.fr)
[pour piles et batteries portables uniquement : www.corepile.fr](http://www.corepile.fr)

Faire recharger les **cartouches d'encre** vides : certaines sont réutilisables jusqu'à 7 fois. En fin de vie, les cartouches peuvent être envoyées à des structures qui les collectent et les recyclent gratuitement :

📄 www.cartouche-vide.fr www.collectors.fr www.conibi.fr www.recyca.fr www.recyclagesolidaire.org

Donner les **téléphones portables** et les chargeurs inutilisés ou usagés à des organismes, qui les rachètent puis les recyclent ou les revendent. Dans certains cas, les fonds récoltés vont aux œuvres caritatives.

📄 www.love2recycle.fr www.monextel.com www.recyclagesolidaire.org

Faire don de tout **matériel** ou **merchandise**, en publiant une annonce gratuite sur la bourse au matériel de l'Association au Service de l'Action Humanitaire ou sur un site spécialisé dans le don.

📄 [Bourse au matériel : www.portail-humanitaire.org/accueil/entreprises/donmateriel.php](http://www.portail-humanitaire.org/accueil/entreprises/donmateriel.php)

📄 [Sites de don : www.betteruse.org](http://www.betteruse.org) www.donnons.org www.recupe.net

Les **capsules de café expresso** peuvent être collectées et valorisées.

📄 www.collectors.fr

Les **câbles électriques** en tout genre (rallonge, adaptateur secteur, câble informatique, fils électrique...) sont également valorisables.

📄 www.recyclagesolidaire.org

COMMENT SOUTENIR LES ASSOCIATIONS

Faire des **dons** aux organisations et fondations de protection de la biodiversité, de défense des animaux et de lutte contre le changement climatique : ils sont déductibles à 60%.

Devenir partenaire de la **Fondation Nicolas Hulot**. Le mécénat d'entreprise est également déductible à 60%.

📄 www.fondation-nicolas-hulot.org (rubrique « Devenir entreprise partenaire »)

Adhérer au programme **1% pour la Planète** : il consiste à verser 1% du chiffre d'affaires à la protection de l'environnement, en échange d'une labellisation valorisante pour l'entreprise.

📄 www.onepercentfortheplanet.org

COMMENT AGIR AU QUOTIDIEN

Pour économiser le papier :

- Utiliser le dos des feuilles usagées comme **brouillons**.
- Programmer l'impression **recto-verso** par défaut.
- Communiquer par **courriels** et éviter de les imprimer.
- Insérer une **signature automatique** en fin de courriel, du type :
"Pensez à l'environnement et économisez du papier : n'imprimez ce courriel que si nécessaire."

Pour se déplacer en polluant moins :

- Privilégier les rendez-vous par téléphone ou **visioconférence**.
- Limiter le recours aux **coursiers**, choisir des coursiers à vélo.
- Prendre le **train** plutôt que l'avion, prendre le métro plutôt que le taxi.
- Choisir le **covoiturage** et partager un véhicule avec des collègues ou des voisins.
- 📄 www.blablacar.fr www.covoiturage.com
- Découvrir l'**autopartage** et les voitures en libre-service.
- 📄 www.citiz.coop
- A chaque déplacement en avion ou voiture, **compenser** les émissions de CO₂ en versant une contribution environnementale « Compensation Carbone ».
- 📄 www.actioncarbone.org www.info-compensation-carbone.com

Pour réaliser des économies d'énergie :

- Régler le chauffage sur 19°C la journée, profiter au maximum de l'**éclairage naturel**.
- En quittant le bureau, ne laisser **aucun appareil en veille** (copieurs, ordinateurs, machine à café, etc.) car le mode « veille » consomme encore 40% d'énergie.
- Éviter de laisser couler l'eau à vide.
- 📄 [1 minute de robinet ouvert = 12 litres d'eau, soit 8 bouteilles d'eau minérale](http://www.actioncarbone.org)

COMMENT S'ÉQUIPER EN FOURNITURES

Préférer les produits dotés d'un **écolabel officiel** :



Fleur européenne



NF Environnement



Ange Bleu



Cygne Blanc

📄 [Liste de fournitures labellisées sur www.ecolabels.fr](http://www.ecolabels.fr)

✓ Les mentions commerciales "Écologique", "Préserve l'environnement", "Non polluant", "Vert", "Protège la couche d'ozone", etc. ne fournissent aucune garantie.

Privilégier les **fournitures** écologiques, pour une qualité identique et un prix souvent inférieur.

📄 [Boutiques en ligne : www.ecoburo.fr](http://www.ecoburo.fr) www.unbureausurlaterre.fr www.versionecologique.com

Adopter le **papier 100% recyclé** ou certifié **FSC** (issu de forêts gérées durablement). La marque Imprim'Vert constitue également un gage de respect de l'environnement.

✓ *Par rapport à un papier classique, une tonne de papier recyclé épargne en moyenne pour sa fabrication 17 arbres et 1000 litres de pétrole, tout en diminuant de 90% les besoins en eau et de 50% la quantité de CO₂ rejetée dans l'atmosphère.*

Penser aux **articles durables et rechargeables** : toners réutilisables, écorecharges de colle, CD et DVD réinscriptibles (-Rw), stylos et piles rechargeables, vaisselle en verre, etc.

Choisir café, thé et sucre issus de l'**agriculture biologique** (label AB), filtres à café en papier biodégradable, détergents végétaux, papier toilette et sacs poubelle recyclés...

COMMENT AMÉNAGER LES LOCAUX

Installer des **minuteriers** ou des détecteurs de présence pour déclencher l'éclairage, une chasse d'eau à demi-volume, un limiteur de débit d'eau sur la robinetterie, des **thermostats** sur les radiateurs.

✓ *Un réducteur de débit se pose en 1 minute sur le robinet du lave-main et réduit jusqu'à 65% la consommation d'eau, sans modifier le confort.*

Remplacer les halogènes par des lampes plus durables (ampoules basse consommation, LED...).

S'équiper de mobilier de **fabrication locale**, labellisé NF, en bois FSC ou PEFC.



Choisir des ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, scanners, machines à affranchir et télécopieurs dotés du label européen **Energy Star** : ces appareils intègrent un dispositif d'économie d'énergie et seront recyclés en fin de vie.

📄 www.eu-energystar.org/fr

Pour les écrans d'ordinateur, les imprimantes, les frigos, les machines à café, les fours, les ampoules et même les voitures et utilitaires : se référer au guide TopTen des produits économes en énergie, conçu par le WWF.

📄 www.guide-top10.com

Pour décorer, penser aux beaux objets en matériau recyclé : tables, fauteuils et luminaires à base de bois flotté, mobilier de bureau en carton, vases en verre recyclé, porte-savon ou panier en pneu, etc.

📄 www.bleunature.com www.mobilier-orika.com www.ramsa5.com

Verdir les bureaux avec des plantes "antipollution", qui piègent les substances toxiques ambiantes : cactus, chrysanthème, chlorophytum ou plante araignée, fougère de Boston...

COMMENT COMMUNIQUER

Nommer un.e **responsable environnemental.e**, chargé.e de mettre en place la stratégie de développement durable et d'y sensibiliser collègues, fournisseurs et clients.

Définir des objectifs précis et assurer un suivi des **résultats** : baisse de consommation de papier, économies d'électricité, bilan carbone, réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre...

Signaler clairement son respect de la nature (sur les produits, les lettres à entête, le site Internet, les communiqués de presse, etc.) : il **valorise** l'entreprise et incite les partenaires à suivre ce chemin.

Participer à la **Semaine du Développement Durable**, organisée chaque année pour les PME : il s'agit de proposer une action environnementale qui mettra en valeur l'entreprise.

📄 www.semaineundeveloppementdurable.gouv.fr

En cadeaux de fin d'année, offrir des agendas de bureau personnalisés aux couleurs de votre entreprise, de préférence imprimés sur du papier FSC ou 100% recyclé.

COMMENT S'INFORMER

Consulter les **magazines en ligne** d'actualité environnementale ou s'abonner à leurs newsletters.

📄 www.actu-environnement.com www.environnement-online.com www.terraco.net

S'inscrire à un service de **veille environnementale**, pour suivre l'évolution de la **réglementation** de chaque filière ou métier.

📄 www.enviroveille.com www.greenvibes.fr/veille-environnementale
www.reglementation-environnement.com/conseil-veille-reglementaire.php